



3 juin 2026

MATINALE DE LA PREVENTION

Addiction & travail





Mot du Président

Frédéric Dock

Directeur Général CEGELEC | Président SISTRA



Addiction & Travail

ADDICTIONS AU TRAVAIL

Des interactions aux implications multiples

Tous les travailleurs sont concernés quelque soit l'âge, le sexe et le secteur d'activité professionnelle



CONSOMMATION PERSONNELLE PRIVÉE

Situations personnelles particulières :
Deuil, rupture sentimentale, divorce...

AVEC retentissement au travail :

- arrêts de travail multiples
- accidents de travail graves
- nombreuses erreurs au poste
- troubles du comportement



LES FACTEURS DE RISQUES LIÉS AU TRAVAIL

- Les risques psychosociaux
- Les conditions de travail difficiles : exposition aux conditions climatiques, travail en hauteur...
- L'organisation du travail
- Les exigences de productivité
- Le stress au travail
- La recherche de la performance
- Le climat de compétition
- Outils numériques qui brouillent la frontière entre temps privé et professionnel
- Culture d'entreprise organisationnelle : pots internes, afterworks, apéros entre collègues



CONSEQUENCES SUR L'APTITUDE AU POSTE

PARCOURS DE SOINS : Prise en charge collégiale (CPSA, médecin traitant, psychiatre, psychologue, médecin du travail)

- Aménagement de poste
- Restrictions au poste
- Reclassement temporaire
- Inaptitude temporaire
- Privilégier le maintien dans l'emploi et éviter la désinsertion professionnelle



CONSEQUENCES SUR L'APTITUDE AU POSTE

POSTES DE SECURITE :

- Travail en milieu hyperbare
- Travail en hauteur
- Chauffeur poids lourd et engins
- Travaux exposants aux produits chimiques, cancérogènes, biologiques pathogènes, aux rayonnements ionisants ...





MAURUURU



ADDICTOLOGIE

Définition, conséquences et dépistage



DIRECTION
DE LA SANTÉ

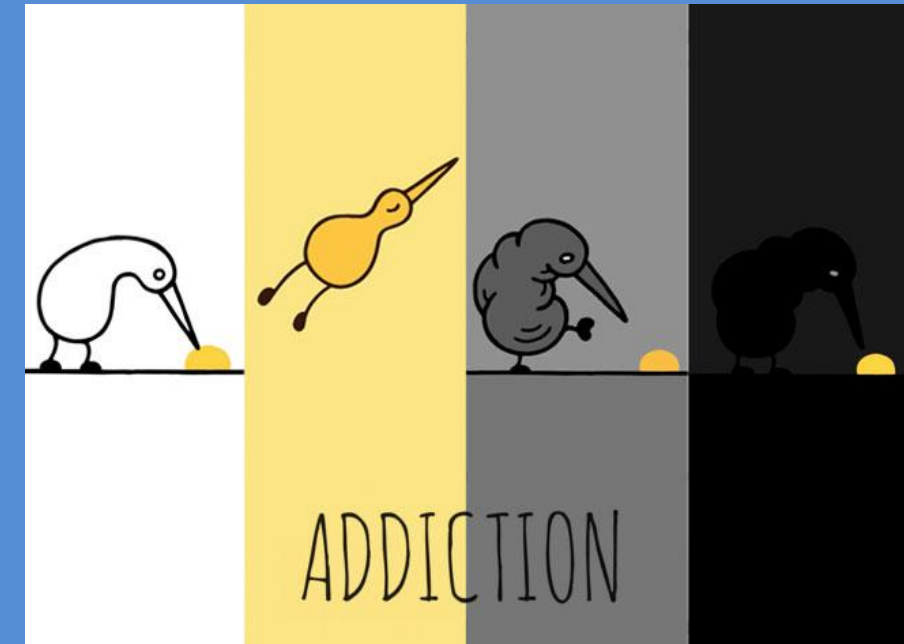
Dr Amira Kadri

Médecin Addictologue – Centre de
Prévention et de Soins des Addictions
(CPSA)

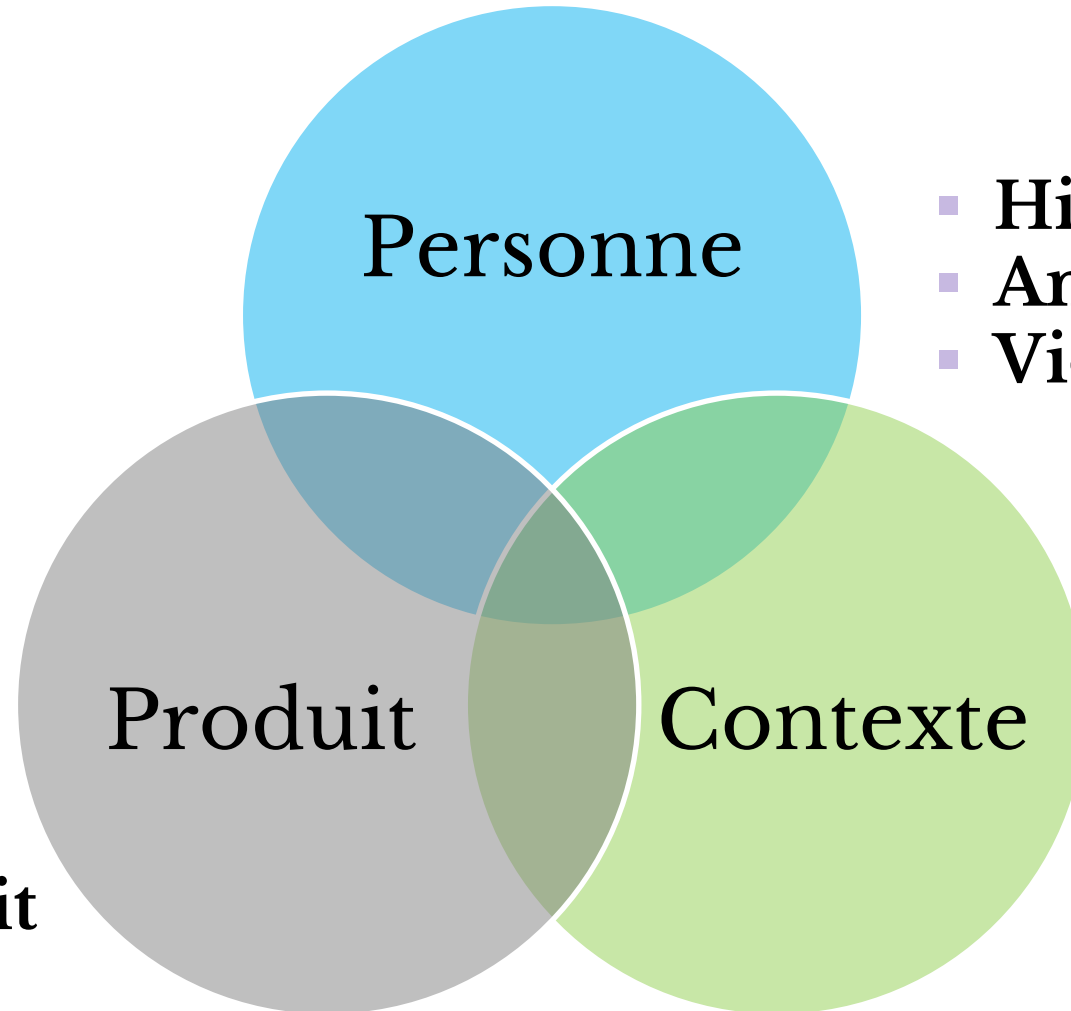
QU'EST CE QU'UNE ADDICTION ?

Perte de contrôle Continuer malgré les répercussions

- Temps passé à consommer
- Tolérance
- Craving
- Souffrance à l'arrêt



LES CAUSES



- Histoire de vie
- Antécédents
- Violences dans l'enfance

- Décès d'un proche
- Rupture
- Conflits familiaux

- Mode de consommation
- Type de produit

QUELQUES CHIFFRES

En 2019 (Etude STEPWISE), au cours des douze derniers mois

- 7,4% d'usage à risque d'alcool (dont 6% de consommateurs quotidiens)
- 39% avaient fumé du PAKA (dont 42% fumeurs quotidiens)

En 2020 (Etude EA TAURE'A), parmi les 16-25 ans

- 48% avaient été ivres au cours des 30 derniers jours
- 19% avaient fumé du PAKA
- 1,2% avaient consommé de l'ICE



- Pic de consommation d'ICE entre 25 et 35 ans
- Plus de risque chez les hommes que chez les femmes
- Consommateurs de PAKA entre 16 et 44 ans

- Produit psychoactif obtenu par la fermentation de fruits ou de céréales riches en sucres
- Désinhibition, euphorie, détente

1 VERRE STANDARD = 10 GR D'ALCOOL



Flûte de
Champagne
(10cl)



Whisky sur
glace ou
soda (3cl)



Verre
de bière
(25cl)



Verre
de vin
(10cl)



Verre
de punch
(10cl)



Shot
de Vodka
(3cl)

Sur **une journée**, l'alcool

**c'est maximum
2 verres standard**



Sur **une semaine**,

**c'est minimum
2 jours sans alcool**



**Et c'est maximum
10 verres standard
par semaine**

LES RISQUES À COURT TERME

- Propos incohérents, difficultés d'élocution, démarche ébrieuse et vertiges
- Perte de mémoire, vomissements, hallucinations, délire, maux de tête et coma éthylique, violence (on agresse les autres ou au contraire, on n'est plus en état de se défendre), délinquance
- Accidents de la circulation, du travail et de la vie courante



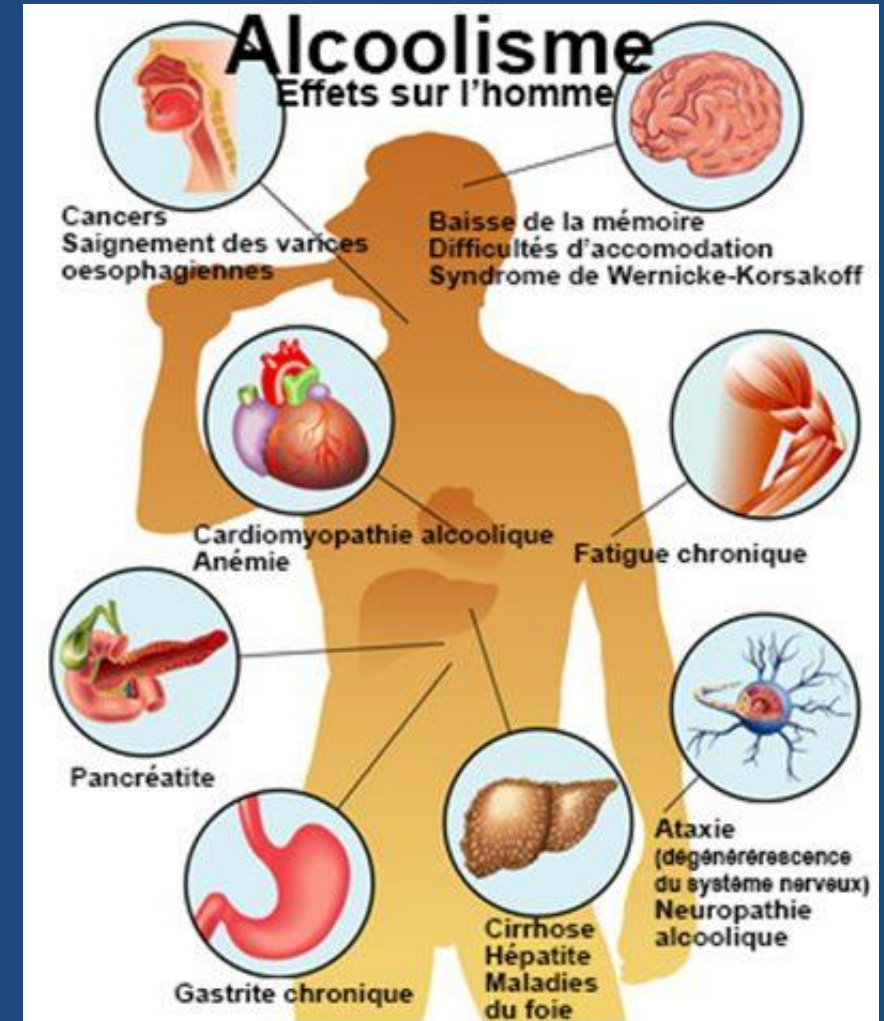
LES RISQUES À LONG TERME



DIRECTION
DE LA SANTÉ



- Physiques : cancer, cirrhose, démence, diabète, maladies cardiovasculaires
- Psychologiques :
dépression, anxiété, trouble du sommeil, aggravation de troubles psychiatriques préexistants



DÉPISTAGE

 Sang : 10 à 12h

 Ethylotest : + si $> 0,5\text{g/L}$ ou $0,2\text{g/L}$ dans le sang

 Urines : 1 à 80h

 Ethylomètre : air expiré, x2 pour avoir le taux sanguin

 Laboratoire → Sanguin 2000 FCP

Pharmacie → Ethylotest 531 FCP

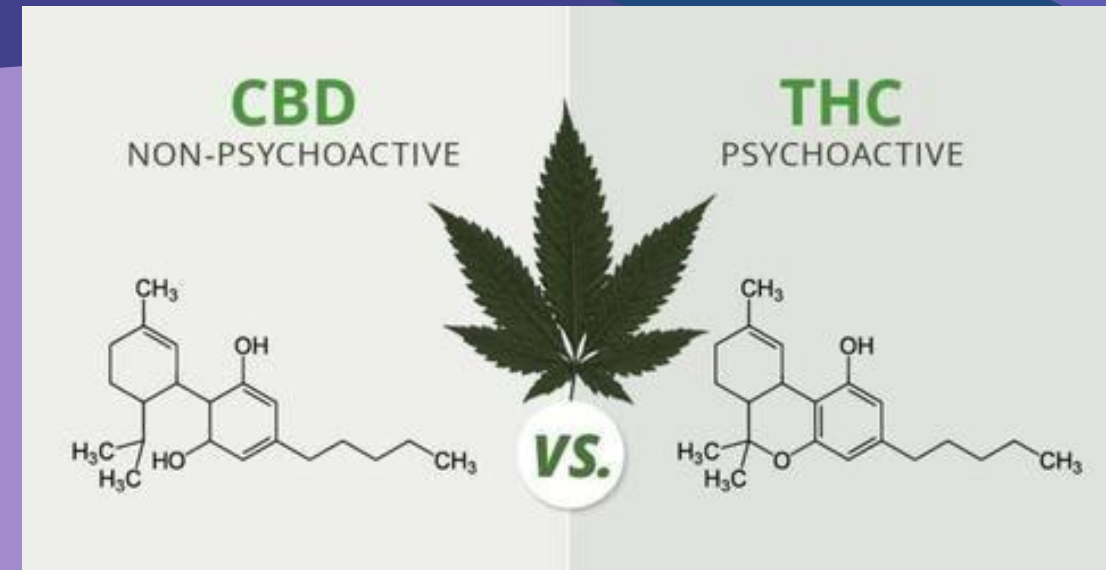
Magasins spécialisés → Ethylomètre : 39 000 FCP



 Si les tests sont réalisés pour le dépistage au travail → pas de prescription par le médecin addictologue le ou le médecin traitant.

PAKA OU CANNABIS

- Produit hallucinogène
- Euphorie modérée, sentiment de bien-être
- Différentes formes : voie inhalée, orale et intra-dermique
- Une centaine de molécules



Trouble de l'attention

- Réflexes ralentis, champ visuel réduit
- Bouche sèche, yeux rougis, pupilles dilatées
- Somnolence, trouble de la mémoire immédiate
- Difficulté à effectuer des tâches complètes
- Risque pour la conduite ++



Trouble de la mémoire et de l'attention

- Perte de motivation et d'envie
- Somnolence
- Anxiété
- Nausées, vertiges
- Psychose
- Pathologies pulmonaires



DÉPISTAGE



Sang

Usage occasionnel : jusqu'3 jours/ Usage intensif et quotidien : plus d'un mois



Urines

Usage occasionnel : 3 à 5 jours / Usage régulier : 30 à 70 jours



Salive

Usage occasionnel : 6 à 8 heures / Usage régulier : jusqu'à 24h / Usage intensif et quotidien : jusqu'à 8 jours



Laboratoire

Screening (6498 FCP)

Bandelette PAKA (6498 FCP)

Pharmacie :

NarcoCheck© salivaire* (2990 FCP) NarcoTest © urinaire (890 FCP)

* Cannabis, cocaïne, opiacés, amphétamines, méthamphétamine

ICE OU CRYSTAL-MÉTHAMPHÉTAMINE

- Drogue de synthèse classé comme psychostimulant
- Inodore
- Sous forme cristallisée ou en poudre
- Voie sniffée, inhalée, injectée (plus rare) et orale
- Durée des effets : 6 à 30h

➔ Augmente la confiance en soi, sentiment de toute puissance, euphorie, sentiment d'être plus concentré et plus efficace, diminue la sensation de fatigue et le besoin de sommeil, diminue l'appétit et la soif, bruxisme



LES RISQUES POUR LA SANTÉ

Risques psychiques

- Agressivité, anxiété, agitation
- Dépression, idées suicidaires
- Paranoïa, délire
- Hallucinations, perte de mémoire

Risques physiques

- Perte de poids, diarrhées, vomissements
- Epuisement général,
- Augmentation température et déshydratation
- HTA, AVC, infarctus



DÉPISTAGE

💧 Sang : entre 2 et 4 jours

🚽 Urines : plus de 7 jours

👤 Salive : entre 2 et 4 jours



📍 Laboratoire : Screening (6498 FCP)
Pharmacie : NarcoCheck© salivaire*
(2990 FCP)

* Cannabis, cocaïne, opiacés, amphétamines, méthamphétamine

LES CONSÉQUENCES AU TRAVAIL



DIRECTION
DE LA SANTÉ



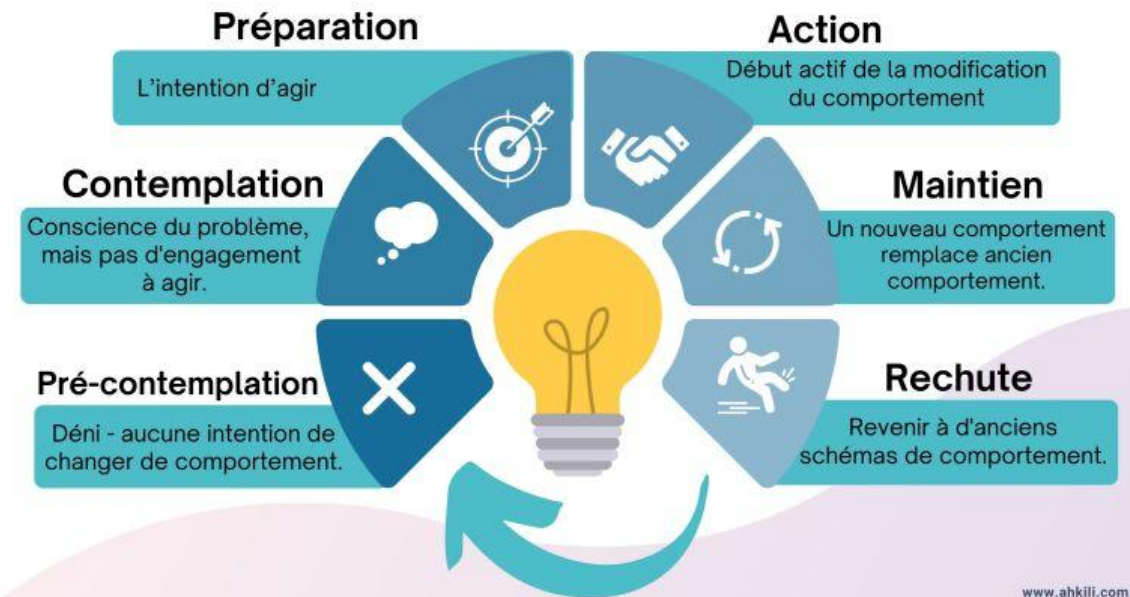
- Risque pour la sécurité (conduite automobile, engins...)
- Diminution de la performance avec trouble de l'attention, fatigue
- Difficulté à communiquer avec ses collègues
- Pathologies psychiatriques et physiques
- Arrêt/accident de travail récurrents
- Perte d'emploi, désinsertion professionnelle



MAIS QUE FAIRE ?

- Ne pas rester seul, en parler à ses proches
- En parler au médecin traitant, médecin du travail
- Consultation au CPSA : gratuit et anonyme
- Long travail sur soi

LES ÉTAPES DU CHANGEMENT



Petits changements = grande victoire



CPSA CENTRE DE PRÉVENTION ET DE SOIN DES ADDICTIONS 40.46.00.67



www.service-public.pf/dep/drogues-addictions/



www.service-public.pf/dep/centre-prevention-soin-addictions/



MAURUURU



DIRECTION
DE LA SANTÉ

Dr Amira Kadri
Médecin Addictologue – Centre de Prévention
et de Soins des Addictions (CPSA)



RISQUES & DANGERS

Sur les routes de Polynésiennes



Patrick BORDET

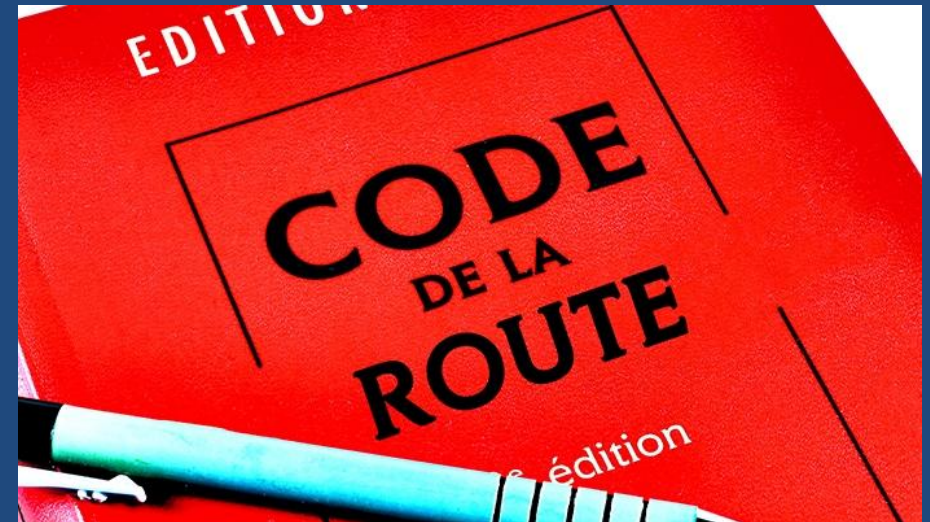
Adjudant-Chef

Gendarmerie de Papeete

PLAN DE PRÉSENTATION



- 1 Les chiffres de l'accident
- 2 La réglementation en vigueur
- 3 Les facteurs d'accidents



LES CHIFFRES DE L'ACCIDENT

L'année **2025** présente un bilan de **164** accidents dont **29** morts, survenus en zone gendarmerie contre **161** accidents en **2024**, dont **36** morts :

- **31 %** des victimes sont âgées de moins de **25 ans**
- Dans **53 %** des accidents, au moins un conducteur est positif à l'alcoolémie et/ou aux stupéfiants et **61 %** pour les accidents mortels
- **52 %** des accidents impliquent un deux-roues.





LE CODE DE LA ROUTE POLYNESIE FRANCAISE

L'employeur responsable de ses équipes

LES ÉQUIPEMENTS À VELO



LES ÉQUIPEMENTS EN DEUX ROUES MOTORISÉES



LE CASQUE DE SÉCURITÉ L'HOMOLOGATION



Homologation
=
normes de fabrication
et de sécurité vigueur



Cercle à l'intérieur duquel se trouve la lettre E suivi du numéro indiquant le pays qui accorde l'homologation.

LES INDISPENSABLES



Pas de dispositif de retenu modifié !

L'employeur est responsable de la mise à disposition de véhicules conformes aux exigences de sécurité et de leur bon état de fonctionnement. À ce titre, il veille à leur entretien régulier, au respect des échéances de maintenance et des contrôles réglementaires, ainsi qu'à la réalisation des réparations nécessaires. Il s'engage à fournir à ses collaborateurs des véhicules permettant d'exercer leurs missions dans des conditions de sécurité optimales.

En contrepartie, chaque salarié utilisateur d'un véhicule de service est tenu de signaler sans délai toute anomalie, dysfonctionnement ou dégradation constaté(e) sur le véhicule et de l'utiliser conformément aux règles de sécurité et au Code de la route. Cette responsabilité partagée contribue à garantir la sécurité de tous et la pérennité du parc automobile de l'entreprise.

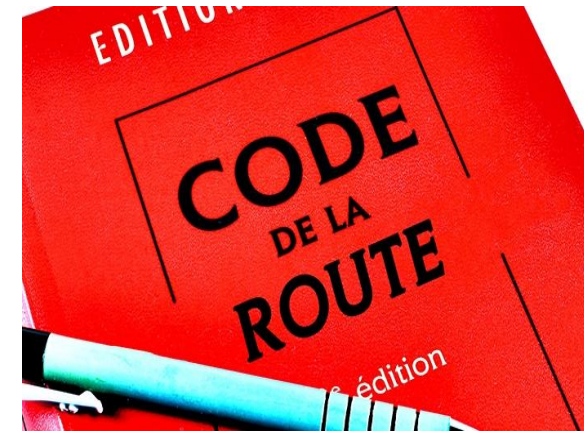
LE PERMIS DE CONDUIRE

- Détenir l'examen du code de la route (moins de 2 ans en validité).
- Avoir plus de 18 ans.
- Avoir été convoqué par les inspecteurs de la DTT pour passer l'examen.
- Être apte médicalement.
- Titulaire de L'ASSR 2 (nés après 01/01/2000).



RÉPRESSION CONDUITE SANS PERMIS

- Le défaut de permis est aujourd'hui un DELIT
- L'employeur est en droit de vérifier que tout salarié amené à conduire un véhicule de service est bien titulaire d'un permis de conduire valide et que celui-ci n'a pas fait l'objet d'une suspension, d'une annulation ou d'une invalidation. Des contrôles réguliers peuvent être mis en place afin de s'assurer du maintien de cette condition indispensable à l'exercice des fonctions.

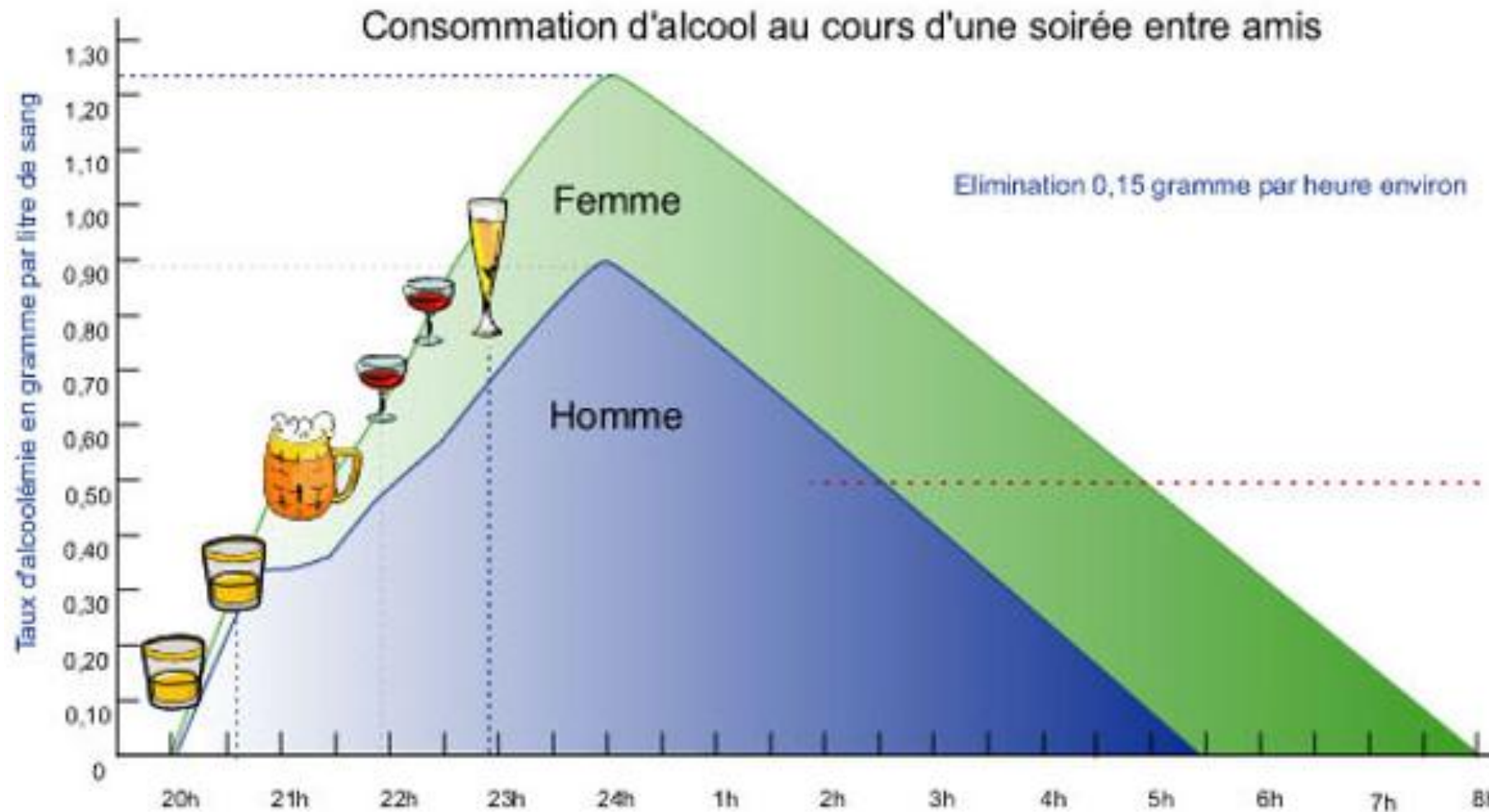


LE SAVIEZ-VOUS ?



Chaque verre contient le même degré d'alcool soit 0,10 gramme d'alcool pur

LE SAVIEZ-VOUS ?



L'ALCOOL AU VOLANT LA RÉGLEMENTATION

Limites

Contravention

Permis
normal

$\geq 0,5$ g/L de sang
soit $\geq 0,25$ mg/L d'air

Délit

$\geq 0,8$ g/L de sang
soit $\geq 0,4$ mg/L d'air



0,25 = **0,50**
mg/l d'air expiré g/l de sang



LA CONDUITE APRÈS USAGE DE STUPÉFIANTS

Le pakalolo peut se présenter sous plusieurs formes :

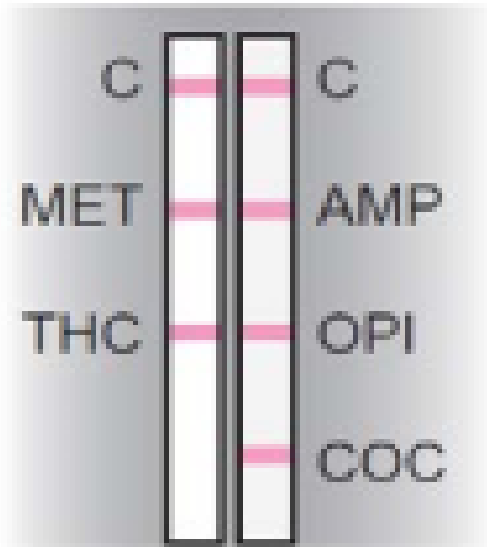
- Herbe (obtenue à partir de la tige, des feuilles, fleurs et graines de Paka) ;
- Résine (haschisch) obtenue à partir des fleurs et fruits des pieds femelles (plus concentrée en principes actifs) ;
- Huile (très concentrée en principes actifs);
- Mode de consommation : Pipette, joint, pipe à eau, space cake.



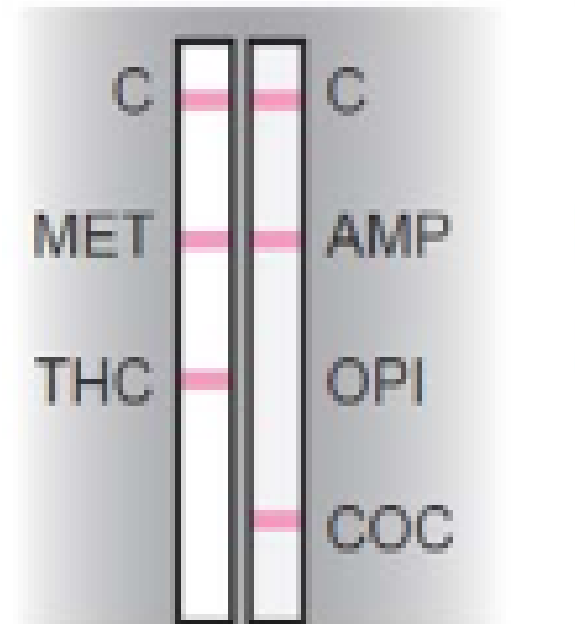
STUPÉFIANTS AU VOLANT LE CONTRÔLE



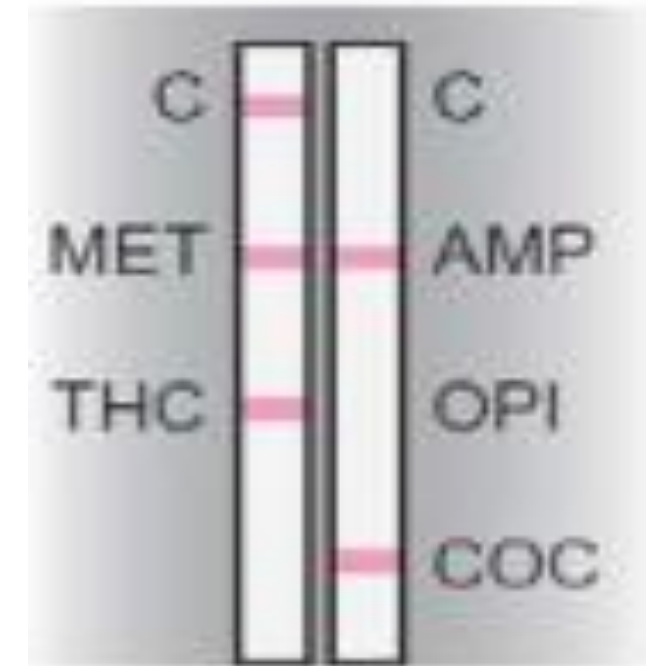
STUPÉFIANTS AU VOLANT LE CONTRÔLE



Test **négatif**



Test **positif aux OPI**



Test **invalide**

ALCOOL STUPÉFIANTS AU VOLANT LES SANCTIONS



← Convocation
au tribunal



← Suspension du
permis de
conduire

Jugement au
correctionnel →



← Saisis des
véhicules

CASIER JUDICIAIRE

Bulletins B1, B2, B3

Peine de prison
jusqu'à 2 ans

En récidive 5 ans →





MAURUURU



Patrick BORDET
Adjudant-Chef
Gendarmerie de Papeete

Cette matinale a répondu à
vos attentes, dites-le-nous !



MAURUURU



MATINALE DE LA PREVENTION

Addiction & travail



Service Interentreprises de Santé au travail
Rue Clappier - BP 41130 98714 PAPEETE
+689 40 50 19 99 – contact@sistra.pf